



# Le Montpellier Arc Club

Vous invite et vous attend nombreux, **le 25 mai 2019**

la deuxième manche du trophée départemental des mixtes



## Déroulement

- 13h00 : Ouverture du greffe
- 14h00 : Début de l'échauffement (20 minutes)
- 14h20 : Début des tirs (5 volées)
- 16h00 : Début des matchs de poules
- 17h30 : Blg shoot tir (tirs de barrage)



S'en suivra une remise des récompenses et un pot de l'amitié



## Infos pratiques

- Voir le règlement du Trophée Départemental des Mixtes 2019
- Équipe constituée d'un homme et d'une femme de la même catégorie et du même club
- Tirs de mini-qualification :
  - 1ère année de licence et arc nu : 30 m sur blason 80 cm
  - pour les arcs classique : 50 m sur blason 122 cm
  - Arc à poulies : 50 m sur blason 122 cm



**TARIFS : 10 € par équipe**

Lors du passage au Greffe chaque archer devra présenter sa licence et son certificat médical. La tenue du club ou à défaut la tenue blanche est obligatoire, ainsi que des chaussures de sports.



**INSCRIPTIONS : clôture des inscriptions le 22 mai**

Pour les équipes, inscrire la composition ( Nom, Prénom, Catégorie, numéro de licence des archers la composant, distance et arme) par mail à [info@montpellier-arc-club.com](mailto:info@montpellier-arc-club.com)



**LIEU ET ACCES**

395 rue docteur Fourcade (Quartier Près d'Arènes)

